

Nantes, le 25 mai 2022

**Division des Personnels Enseignants
1^{er} degré public**
Cécile LIGNAT
Responsable du bureau
adjoint-dpe44@ac-nantes.fr

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de l'Éducation
Nationale
de la Loire-Atlantique

Dossier suivi par :
Ingrid DEMANY
Gestion Individuelle
02.51.81.74.52
candidatures-dpe44@ac-nantes.fr

à
Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré public

**DSDEN de la Loire Atlantique
BP 72616
44326 NANTES CEDEX 3**

s/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les
Inspecteurs de l'Éducation Nationale

CIRCULAIRE N°2022-01-DPE10

**Objet : Appel à candidatures – postes à profil
2^{ème} campagne
Année scolaire 2022/2023**

P.J : Fiche de candidature
Liste des postes à profil
Postes à profil vacants au 1er septembre 2022
Fiches de poste

Certains postes à profil sont restés vacants ou le sont devenus à l'issue de la phase principale du mouvement. Par conséquent, vous trouverez ci-après la procédure de recrutement. Le calendrier et les fiches de poste sont annexés à la présente circulaire.

Procédure de recrutement

Les enseignants intéressés devront faire acte de candidature et transmettre leur dossier complet (fiche de candidature, lettre de motivation et curriculum vitae) avant la date butoir à **leur IEN de circonscription**.

Les IEN transmettront les dossiers à la DPE 1, avec leur avis sur les candidatures.

Les candidats éligibles seront convoqués, individuellement, à un entretien devant la commission départementale compétente. Les convocations aux entretiens seront adressées par courrier électronique dans la boîte professionnelle des enseignants (prenom.nom@ac-nantes.fr). Il est donc nécessaire de consulter régulièrement votre boîte professionnelle.

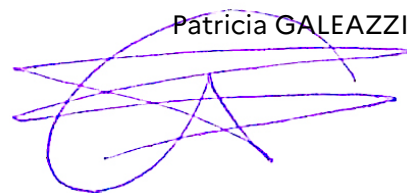
Cette commission sera chargée d'établir un classement des candidats pour chaque poste profilé qui aura été publié.

Les enseignants intéressés trouveront en annexe pour chaque type de poste, un descriptif des missions, les conditions spécifiques du poste et les qualifications requises.

Les enseignants retenus remplissant les conditions requises seront affectés sur le poste à titre définitif à la rentrée scolaire 2022. Si l'enseignant nommé n'a pas les titres, l'affectation sera à titre provisoire. Je vous rappelle que tout acte de candidature sur un poste à profil vaut engagement à le rejoindre en cas d'affectation.

J'insiste particulièrement sur la nécessité de respecter les dates de réception afin d'éviter tout dysfonctionnement dans cette procédure. En aucun cas ne pourront être pris en compte les dossiers de candidature arrivés hors-délai.

Patricia GALEAZZI

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name Patricia GALEAZZI.